

Séance du 23 septembre 2019

Programme Stratégique Transversal

La Directrice générale Valérie COURTAÏN et les membres du Collège ont présenté en détail le Programme Stratégique Transversal.

Les mandataires de l'opposition ont donné leur avis sur cette « feuille de route » pour les 6 ans à venir.

Céline SCOKAERT (PluS) aurait voulu apporter sa pierre à l'édifice « mais malheureusement, le temps nous a manqué pour une analyse approfondie... Le travail n'est pas terminé, il faut tirer les grandes lignes directrices, mettre des priorités, se donner les moyens d'évaluer l'avancement des projets quand et à quelle fréquence », a-t-elle expliqué.

Louison RENAULT (PluS) s'est réjoui du projet street art, de l'auditorium pour l'Académie, de la plateforme mémoire collective, des incitants pour les commerçants, de l'espace multisports au quartier Sainte-Barbe, de la mise en valeur des producteurs locaux, des projets numériques... mais a regretté le manque d'informations quant aux coûts et à la gestion.

Marie LECOMTE (PluS) s'est dite ravie du volet commerce mais a regretté d'avoir attendu autant d'années avant de mettre ces projets en place.

« Certains points étaient déjà présents suite aux élections de 2006 et 2012 comme la rénovation du Waux-Hall, la création d'un guichet du tourisme, d'une auberge de jeunesse... les budgets participatifs », a affirmé Gaëtan THIBAUT (PluS). Selon lui, d'autres projets sont passés à la trappe comme le PCA de la Dodaine, la poursuite de la lutte contre les logements insalubres, la salle omnisports, l'installation de poubelles à tri sélectif...

Le groupe cdH a félicité l'Administration pour le travail accompli « mais je suis déçu de ne pas retrouver dans les fiches les estimations financières, le planning et la priorisation des actions », a déclaré Bernard DE RO.

« Nous félicitons aussi tous les intervenants pour cet excellent travail. Nous sentons le vent vert au-dessus de Nivelles ainsi que les incitants technologiques au niveau commercial et culturel/touristique mais je déplore l'absence de montant budgétaire », a précisé Véronique VANDEGOOR (DéFI). Elle a également demandé de ne pas oublier les piétons et de lancer une étude pour la remise en route des navettes.

Au nom des Jeunes MR, Germain DALNE a trouvé ce PST très encourageant et a pointé du doigt le projet de diffusion des conseils communaux qui lui tient à cœur.

Le Bourgmestre Pierre HUART a déclaré que les montants budgétaires n'ont pas été indiqués car « les budgets sont élaborés chaque année et nous attendons les différents appels à projets qui seront lancés par les différents gouvernements ». L'Echevin Pascal RIGOT a précisé qu'un 1^{er} phasage aurait lieu d'ici un mois avec l'élaboration du budget 2020.

La Directrice générale Valérie COURTAÏN a recadré la démarche PST. « C'est un document administratif et politique. Tout n'y figure pas. Notre fil conducteur a été de reprendre les projets innovants, symboliques et emblématiques. Le logiciel PST va permettre notamment d'implémenter une planification et les budgets », a-t-elle conclu. Le Bourgmestre Pierre HUART a ajouté que d'autres projets figurent toujours dans les budgets extraordinaires.

Adhésion à la charte « Handycity »

Le Conseil communal a adhéré à la charte communale de l'Intégration de la Personne Handicapée.

Régie communale autonome des Sports

La création de la Régie communale autonome des Sports a été autorisée. Les statuts et le contrat de gestion ont été approuvés.

Dossier des Conceptionnistes

La Ville défend le projet des Conceptionnistes qui prévoit la construction d'un parking souterrain de 295 emplacements (dont 192 publics) et de 3 bâtiments mixtes. « Ce projet est nécessaire pour le centre-ville et pour le maintien de la polyclinique Erasme », a estimé le Bourgmestre Pierre HUART. Trois citoyens ne sont pas d'accord et ont introduit un recours. La Ville va donc introduire une requête en intervention devant le Conseil d'état.

Le groupe PluS (1 abstention) n'a pas soutenu la majorité car il estime que c'est tout le quartier concerné qui s'y oppose.

Projet immobilier Les Chabotes

Véronique VANDEGOOR a demandé si la Ville pouvait prévoir un autre accès pour réaliser les travaux. « Actuellement la seule voie possible est de passer par la rue du Mistral et l'allée des Alouettes, deux quartiers où les riverains vivent en plénitude », a-t-elle précisé.

Le Bourgmestre Pierre HUART a rappelé que ce projet immobilier prévoit la vente de 43 maisons par les Habitations sociales du Roman Païs et 26 terrains par la Société wallonne du Logement, le tout pour jeunes ménages. D'autres logements ainsi que la création d'une crèche plus grande pour les Bengalis sont aussi prévus. Il a rassuré la Conseillère en lui confirmant que les camions passeront le long du commissariat de police pour autant qu'un accord intervienne entre l'entreprise chargée des voiries et l'agriculteur concerné.

Suite des travaux de la Grand-Place

Les Conseillers André FLAHAUT et Gaëtan THIBAUT ont souhaité connaître l'état d'avancement de ce dossier.

L'Echevin des Travaux Pascal RIGOT a évoqué les points clefs. Pour rappel, l'inauguration a eu lieu en 2011. Lors de la réception provisoire en 2012, divers problèmes ont été notifiés comme la fragilité des joints et du béton jaune. La société concernée avait accepté d'y remédier mais elle s'est ensuite rétractée. La Ville a alors saisi la justice et un expert a été mandaté en 2016. L'expert en question dépassant ses missions, la Ville a demandé de changer d'expert en 2017. Le juge a refusé en 2018 et a demandé à ce dernier de recentrer son rapport sur les détails techniques. « Nous avons décidé de réaliser notre propre rapport technique et l'avons envoyé le 3 juin dernier. Le rapport de l'expert qui ne nous satisfait pas du tout, a aussi été transmis. La société nous réclame 650.000€. Quant à la Ville, elle réclame 1 million d'euros pour les malfaçons. Nous savons que cela prendra du temps mais nous sommes déterminés à nous défendre », a conclu l'Echevin.